

L'opinion canadienne sur l'OTAN

ALLOCUTION DE M. GREEN DEVANT LE CONSEIL DE L'OTAN,
LE 28 OCTOBRE 1959

JE SUIS très heureux, au cours de mon premier voyage officiel en Europe, d'avoir pu faire une visite au Conseil de l'OTAN. Depuis que l'on m'a confié, il y a quelques mois, le portefeuille des Affaires extérieures, je me rends compte de l'importance du Conseil, tribune internationale qui permet au Canada et aux autres pays d'exposer leurs points de vue. Je trouve dans cette enceinte une ambiance agréable d'intimité que ne connaissent pas souvent les assemblées diplomatiques.

Aide à l'OTAN

Je tiens sans plus tarder à répéter que le Gouvernement canadien est persuadé de l'excellence des buts que s'est fixés le Traité de l'Atlantique Nord auquel mon pays accorde toujours une importance marquée parmi ses obligations internationales. La preuve la plus récente en est la décision du Gouvernement canadien de fournir à la Division aérienne du Canada en Europe les avions les plus modernes; cette décision fut prise alors que nos déficits budgétaires nous interdisaient d'accroître le total de nos crédits de défense.

Le Traité de l'Atlantique Nord nous fait une obligation commune de collaborer à la défense de l'Amérique du Nord et de l'Europe. Mais à l'encontre des autres pays de l'Alliance, le Canada ne peut concentrer son effort de défense seulement en Europe. Tout comme les États-Unis, nous devons défendre la longue frontière qui nous sépare, au nord, de l'empire soviétique. A notre époque de projectiles et de bombardiers à long rayon d'action, la défense de l'Amérique du Nord n'importe pas moins aux membres de l'OTAN que la défense de l'Europe occidentale. Mais la défense du continent nord-américain devient toujours plus onéreuse et plus coûteuse. Le Canada maintient ses forces en Europe en sus des autres obligations fort lourdes acceptées par son gouvernement en vue de la défense du secteur Canada-États-Unis.

Interdépendance

L'un des principes fondamentaux de l'Alliance atlantique est qu'il n'est pas d'État, quelque puissant qu'il soit, qui puisse se protéger seul contre la menace nucléaire. Pensant au péril militaire représenté par l'URSS, l'OTAN a apporté à ses membres (grands, moyens ou petits pays) une certaine sécurité et une ligne d'action définie; aujourd'hui cet organisme nous donne un sentiment de confiance mutuelle et de responsabilité commune quant aux négociations futures; cela, nul pays laissé à ses propres forces n'aurait pu le réussir.

Mais cette interdépendance de pays de grandeurs et de responsabilités diverses fait que les agissements de l'un d'entre eux peuvent se répercuter sur le bien-être